

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 10 septembre 2007 à 20h00 à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Jean-Guy Lafaille, délégué à la voirie - district #1
 Denis Gravel, délégué à l'administration - district #2
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3
 Robert Beauchamp, délégué au transport - district #4
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs – district #6

ANNIVERSAIRE DU MOIS: 3 septembre: Chantal Pilon
 10 septembre: Alexander Tomeo

FÊTE LÉGALE DU MOIS: 3 septembre: Fête du Travail

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 13 août et 4 septembre 2007
- 3.- Adoption des comptes à payer au 31 août 2007

ADMINISTRATION

- 4.- Ajustement de taxes - dépôt
- 5.- Avis de motion/règlement 426-07 décrétant une dépense de 30 000\$ et un emprunt de 30 000\$ pour des travaux de pavage sur le Croissant Beaudin
- 6.- Avis de motion/règlement 429-07 décrétant une dépense de 30 000\$ et un emprunt de 30 000\$ pour des travaux de pavage sur la 64^e Avenue, au nord de la 39^e Rue

LOISIRS

- 7.- Parc Albert-Cousineau /construction d'un terrain de tennis double/
octroi du contrat au deuxième soumissionnaire le plus bas

VOIRIE

- 8.- Remplacement du réseau d'aqueduc – 61^e, 62^e, 63^e Avenue et bouclage 39^e Rue/décompte progressif #4/autorisation de paiement
- 9.- Éclairage public/remplacement d'un poteau – 58^e Avenue/autorisation

HYGIÈNE

- 10.- Avis de motion/règlement 428-07 concernant la collecte des ordures ménagères, des gros rebuts et des matières recyclables

SÉCURITÉ

- 11.- Police régionale de Deux-Montagnes/achat de deux véhicules/autorisation
- 12.- Parole à l'auditoire
- 13.- Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

07-09-152 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07-09-153 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 13 AOÛT ET 4 SEPTEMBRE 2007

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

QUE les procès-verbaux des 13 août et 4 septembre 2007 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07-09-154 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2007

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE les comptes à payer au 31 août 2007 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE TAXES – DÉPÔT

La Directeure générale dépose au conseil l'ajustement de taxes pour le mois d'août 2007, lequel confirme un montant total de 16 026,96 \$.

07-09-155 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 426-07 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 30 000\$ ET UN EMPRUNT DE 30 000\$ POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE CROISSANT BEAUDIN

QUE le conseiller Jean-Guy Lafaille, donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine assemblée, un règlement ayant pour objet de décréter une dépense de 30 000\$ et un emprunt de 30 000\$, pour des travaux de pavage sur le Croissant Beaudin.

07-09-156 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 429-07 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 30 000\$ ET UN EMPRUNT DE 30 000\$ POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA 64^E AVENUE, AU NORD DE LA 39^E RUE

QUE le conseiller Jean-Guy Lafaille, donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine assemblée, un règlement ayant pour objet de décréter une dépense de 30 000\$ et un emprunt de 30 000\$, pour des travaux de pavage sur la 64^e Avenue, au nord de la 39^e Rue.

PARC ALBERT-COUSINEAU/CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE TENNIS DOUBLE/OCTROI DU CONTRAT AU DEUXIÈME SOUMISSIONNAIRE LE

07-09-157

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet a demandé des soumissions par appel d'offres public, pour la construction d'un terrain de tennis double au Parc Albert-Cousineau;

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 07-08-139, le contrat était octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit les Constructions Percan, pour un montant de 143 611,19 \$;

ATTENDU QUE le devis prévoyait que l'entrepreneur devait par la suite remettre entre les mains de la Municipalité un cautionnement d'exécution ainsi qu'un cautionnement des obligations d'un entrepreneur pour gages, matériaux et services et ce, dans les quinze jours de l'octroi du contrat;

ATTENDU QUE non seulement la Municipalité n'a pas reçu ces dits cautionnements dans le délai, mais elle a de plus été formellement avisée par la compagnie d'assurance Trisura Garantie, chargée d'émettre lesdits cautionnements, que la dite compagnie ne les émettrait pas, et aucune autre compagnie d'assurance n'a fait parvenir de cautionnement à la Municipalité dans les délais;

POUR CES MOTIFS :

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet retire le contrat accordé à la firme Les Constructions Percan, pour défaut d'avoir fourni les cautionnements requis dans les délais.

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet octroie le contrat au deuxième soumissionnaire le plus bas conforme, soit Lavallée et Frères (1959) Ltée, au montant de 148 066,86\$.

DE mandater la directrice générale afin de recouvrer la perte subie par la Municipalité, par l'application du cautionnement de soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC – 61^E, 62^E, 63^E AVENUE ET BOUCLAGE 39^E RUE/DÉCOMPTE PROGRESSIF #4/AUTORISATION DE PAIEMENT

07-09-158

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif # 4, au montant de 13 531,56 \$ à la firme Bernard Sauvé Excavation Inc., relativement aux travaux de remplacement du réseau d'aqueduc sur les 61^e, 62^e, 63^e Avenue et le bouclage de la 39^e Rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉCLAIRAGE PUBLIC/REMPLACEMENT D'UN POTEAU – 58^E AVENUE/ AUTORISATION

07-09-159 Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

D'AUTORISER le Groupe Projeco à faire les démarches nécessaires pour l'exécution de travaux de remplacement du poteau d'éclairage de bois qui a été endommagé lors des opérations de déneigement sur la 58^e Avenue, pour un montant de 1 300,00 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07-09-160 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 428-07 CONCERNANT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES GROS REBUTS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

QUE le conseiller Normand Clermont, donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée, un règlement ayant pour objet la collecte des ordures ménagères, des gros rebuts et des matières recyclables.

07-09-161 POLICE RÉGIONALE DE DEUX-MONTAGNES/ACHAT DE DEUX VÉHICULES/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Denis Gravel

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet autorise la Ville de Deux-Montagnes, à faire l'acquisition de deux (2) nouveaux véhicules pour le service de police, conformément à l'article 3.7.2 de l'entente intermunicipale de la Police régionale de Deux-Montagnes, lequel prévoit que toute dépense de plus de 50 000\$ doit être autorisée par le conseil municipal de la majorité des villes et municipalités parties à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

LEVÉE DE LA SÉANCE

07-09-162

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 20h45, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale